L'accueil périscolaire

Les enfants de 3 à 11 ans peuvent être accueillis, dans les locaux des centres de loisirs ou dans les écoles, de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.



Ils sont pris en charge par des animateurs qui proposent chaque jour des activités ludiques, artistiques, créatives et éducatives (jeux de société, lecture, dessin...).

Un goûter est servi entre 16h30 et 17h selon l'heure de prise en charge des enfants dans les classes.

Les lieux d'accueil

- Groupes scolaires André Bernard et La Fontaine (Centre de Loisirs Arc-en-Ciel)
- Groupe scolaire Louis Pergaud (Centre de Loisirs Le Petit Prince)
- Groupes scolaires Jean Moulin et Paul Fort (Dans l'école)
- Groupe scolaire Reine Astrid (Dans l'école)

La facturation est établie tous les mois en fonction des réservations faites par les parents.
Inscriptions réservées en priorité aux enfants dont les deux parents travaillent.

Infos pratiques

Horaires de l'accueil :

Le mercredi un accueil péricentre au centre de loisirs peut-être proposé de 7h à 8h30 et de 17h à 19h.

Documents
REGLEMENT DE SERVICE ENFANCE SCOLAIRE
TARIFS 2026-2027 CENTRES DE LOISIRS ET PERISCOLAIRE
DOSSIER D'INSCRIPTION TOUTES PRESTATIONS 2026 - 2027
RESERVATIONS PONCTUELLES PERISCOLAIRE 2026 - 2027